

Groupe Scolaire Louis Rouzay
MONTBIZOT

Conseil d'école
1^{er} trimestre – année scolaire 2023/2024
mardi 7 novembre 2023

Début de la séance : 18h30, salle du conseil de la mairie de Montbizot

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mesdames DEROUINEAU, CABEAU, GOUARD, JAVANAUD, BERTRAND ,
Monsieur BIGOT et Monsieur ROSSIGNEUL

Mairie : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT), M. PIERRE et Mme LERAY (élue, chargée des affaires scolaires)

Parents élus titulaires: Mesdames BOINET, PESCHEUX, TEILLAY. LEROCH, BRUNEAU, CATS
et Mrs CARVILLE, LE MEUR.

Parents élus suppléants : Mmes BRAQUE, BOULARD, BETTON, M .BAUDRY

Personnels :

Partenaires de l'école : APE'M, Mme. CHEVALLIER et JUSTICE

Liste des excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : M. MONBRUN

Mairie :

Enseignants : Mmes CHARPENTIER et BARDET

Parents élus : Mme STRUILLOU, TROCHERIE, et Mrs BENOIST et LADAN,

Personnels travaillant dans l'école :

Liste des absents :

Parents :

Partenaires de l'école :

Préambule

Salutation et tour de table

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Élection des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 13/10/2023.

Sont élus :

1. Mme Boinet Pauline
2. Mme Pescheux Carole
3. M. Carville Boris
4. M. Le Meur Jimmy
5. Mme Teillay Elodie
6. Mme Leroch Vanessa
7. Mme Bruneau Mathilde

8. Mme Cats Mélanie
9. Mme Braque Marion
10. Mme Boulard Cécile
11. M. Benoist Léo
12. Mme Struillou Émilie
13. M. Baudry Jean François
14. Mme Betton Camille
15. M. Ladan Mike
16. Mme Trocherie Ophélie

Pour information : il y avait 298 électeurs inscrits cette année. 168 parents ont voté (à noter une participation toujours en baisse). Il y avait 21 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est de 56,38 % cette année (contre 58,45 % l'année dernière, pour rappel 63,21 % en octobre 2021 et 66 % en octobre 2020). Je rappelle que ces élections montrent à quel niveau les parents s'intéresse à la vie de leur école mais aussi son évolution, et la vie de leurs enfants à l'école.

Je remercie une nouvelle fois les parents (Mmes PESCHEUX, et BOINET) qui ont participé à l'élaboration de la liste électorale ainsi que la préparation du matériel de vote.

- Modalités de fonctionnement du conseil d'école (règlement du conseil d'école):

Principe de vote en cas de délibération :

- 8 voix sont accordées aux représentants des parents d'élèves (pour les titulaires, sinon aux suppléants dans l'ordre de la liste)
- 8 voix sont données aux enseignants
- 1 voix pour le maire (ou la personne qui le représente)
- 1 voix pour M. L'Inspecteur de l'EN
- 1 voix au DDEN (il n'y a pas de DDEN dans le secteur).

- Approbation du conseil d'école précédent

Lecture des principaux points abordés lors du dernier conseil d'école.

Approbation du PV du conseil d'école n°3 du 20 juin 2023 :

Votes pour : validé à l'unanimité contre : 0 Abstention : 0

- Règlement de l'école et du Conseil d'école

Nous distribuons et faisons lecture de la proposition du règlement intérieur de l'école, du conseil d'école (composition et règlement du Conseil d'école), de la charte informatique et celle de la laïcité.

Nous faisons lecture des points qui sont modifiés :

Modification nationale liée au plan pHARe (halte au harcèlement) : lecture du paragraphe.

Ce paragraphe sera inséré dans le règlement intérieur, Titre III Vie scolaire, Section « Protection des élèves »

3.2 Protection des élèves

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, la circonscription Le Mans Nord – Coulaines, sous la responsabilité de son Inspecteur a élaboré un protocole de traitement des situations de harcèlement. Les familles ont connaissance de ce protocole qui leur est présenté lors de la réunion de rentrée.

Le directeur d'école, dès que les faits lui sont révélés, informe l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de la situation. Celle-ci est alors prise en charge conjointement par le directeur

et l'équipe ressource de la circonscription.

Le traitement de ces situations déclenche automatiquement la mise en œuvre du protocole de la circonscription. La gestion de chaque situation donnera lieu à des entretiens confidentiels avec les différents protagonistes (victime, témoin, intimidateur) sans qu'aucune autorisation des responsables légaux ne soit nécessaire.

Les responsables légaux de l'enfant victime sont régulièrement informés par le directeur d'école.

→ *Rappel des numéros d'aide (3018 et 3020)*

Une circulaire a été distribuée dans la circonscription afin de présenter le plan de lutte national contre le harcèlement scolaire et donner les outils pour y faire face. Nous avons aussi la possibilité de nous mettre en contact avec des référents pour toute alerte dans l'école. Les élèves à partir du CE2 vont être sondés pour savoir s'ils ont été exposés à cette situation. Une information plus générale va parvenir aux familles.

Questions d'un parent : Quelles sont les critères d'une situation de harcèlement

Réponse de M. SEBIRE : les critères reprennent le questionnaire national à destination des élèves (à partir du CE2). Ce questionnaire sera complété de manière individuelle mais sur un temps de classe.

Collation

On reste sur le principe de l'année dernière :

-Collation / en-cas du matin : juste pour le deuxième service (barres de céréales, fruits, compotes, biscuits secs), donc du CE1 au CM2.

-les communications aux familles sont envoyées principalement par voie électronique : mail pour l'école, e-primo pour les enseignants.

Les formulaires pour avoir des autorisations écrites sont toujours d'actualité.

Voix contre : 0 ; abstention : 0 ; voix pour : unanimité

Le règlement intérieur et ses annexes est approuvé à l'unanimité.

Ce règlement de conseil sera appliqué cette année scolaire jusqu'en novembre 2024.

Question de M. SEBIRE envers le Maire : Proposer d'insérer ce document sur le site de la Mairie et ou e-primo en consultation afin d'éviter de l'imprimer en nombreux exemplaires. (Volonté de limiter les impressions papier, projet école 0 déchet)

La mairie accepte ce principe de fonctionnement.

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

Présentation

Le temps du midi est toujours organisé en 2 services.

Les élèves sont répartis sur des tables qui leur sont réservées en fonction de leur classe comme l'année précédente, sauf pour les CE2 et les CM1 qui sont par niveau. Il y a un espace dédié pour les enfants de la maternelle. Cette organisation a été poursuivie cette année car cela facilite le service et la cohésion des tables, notamment pour les cycle 2 et 3.

Les 3 classes de maternelle (les 2 classes de PS/MS, la GS) ainsi que la classe de CP partent au premier service. Elles sont accompagnées par les ATSEM, Françoise, Oriane et Nelly. Il en est de même pour le retour.

Les autres classes (CE1, CE2, CM1, CM2) passent au deuxième service.

Elles sont accompagnées par les agents de service du midi et du périscolaire : Nelly, Françoise, Oriane, Justine, Patricia, Quentin.

Le temps du repas se passe globalement bien, même si le niveau sonore reste toujours important lors de ce moment.

Pour information, lorsque les élèves rentrent du premier service, ils vont pour une partie à la sieste (PS, MS) et l'autre en garderie. Pour le retour du deuxième service, les élèves sont pris en charge directement dans les classes. 2 enseignants sont dans la cour (au portail /surveillance cour) pour accueillir les enfants mangeant à la maison.

Des activités sont proposées tous les jours à l'intérieur de l'accueil périscolaire (un tableau velleda est mis à disposition toutes les semaines et les enfants peuvent s'inscrire aux activités proposées par les animatrices). Exemple : Lundi, jeux de société avec Patricia, mardi, perles avec Françoise , jeudi, activités manuelles (pour le marché de Noël en ce moment) avec Oriane, vendredi, activités manuelles (pour le marché de Noël en ce moment) animé par Nelly.

Du matériel est mis à disposition à l'extérieur (Ballons, Roues, rubans et échasses)

Un planning est mis en place pour le City Stade, chaque classe y va un jour par semaine (Lundi CE1, mardi CE2/CM1, Jeudi CM2, vendredi CE2/CM1)

A 12h30 nous accompagnons tous les primaires à la cantine.

Les 3 ATSEM raccompagnent les PS et MS au dortoir.

Les GS et les CP sont pris en charge par Françoise, Oriane et Nelly. On leur propose des jeux à l'extérieur quand le temps le permet, sinon on rentre pour faire des constructions, du coloriage ou des activités manuelles.

A 13h20 on raccompagne les GS dans leur classe, et les CP à la maîtresse.

Puis nous récupérons les primaires à la cantine pour les raccompagner dans la cour où ils sont pris en charge par les instituteurs ou directement dans leur classe (Valérie ou Mélanie de la cantine aident au retour).

Restauration scolaire : 1er service à 80 / 2ème service à 95 enfants en moyenne.

Restaurant scolaire :

M. PIERRE évoque la commission cantine où les menus ont été validés jusqu'aux vacances de Noël.

Point sur le gaspillage, pour information, en moyenne :

Il y avait 70g/enfant en janvier 2023, 41g juin 2023, 48g de gaspillage en octobre 2023. La moyenne nationale est de 120g sur l'année.

45% de légumes frais 65% producteurs locaux – Producteur volaille trouvé depuis sept 2023

54 % de produits locaux en moyenne

A partir du mois de novembre, 2 commissions

- Commission sur le menu

- Commission sur le comportement des élèves à la cantine (probable mise en place d'un permis à points + responsables de pichets).

Question des parents : Comment fonctionne la mise en place des pichets ?

Réponse de M. PIERRE : C'est pour responsabiliser des élèves d'une table. Éviter le gaspillage d'eau, éviter de renverser de l'eau. Ce système de responsabilité est instauré à partir du 2^e service.

Questionnement pour trouver une solution afin de désigner des responsables ? Un critère par jour pour désigner le responsable du pichet ?

Question des parents : Un temps d'échange ou transmission écrite pourrait-il être envisageable entre les parents et la cantine ? Nous ne savons pas comment se passe ce moment pour nos enfants. S'ils mangent bien, problème de comportement etc. Pour ma part, j'appelle de temps à autre mais je ne tombe pas forcément sur la bonne personne ou alors je n'appelle pas au bon moment.

Réponse de la mairie/restaurant scolaire: Il y a quelques années, il y avait un système de comportement avec feux tricolores. Le retour du personnel cantine est que très peu de parents donnaient un retour sur ce système.

Question des parents : Apparemment les maternelles ont des serviettes de table à la cantine mais pas les primaires. Du coup beaucoup d'enfants s'essuient sur leurs habits. Ce qui contrarie les parents, normal. Il est possible aux enfants d'emporter leur serviette de table perso, mais il y a le risque de moqueries. N'est il pas possible d'investir dans des serviettes de table en tissus que les dames de cantine passeraient en machine. Mieux au niveau écologique ?

De plus si ils emmenaient leurs serviettes de table personnelles ils devraient la garder vers eux tout le long de la récréation après le déjeuner.

Réponse de la mairie : Il y a quelques années, il y avait le casier à serviette. Peu d'élèves l'utilisaient. Il est possible pour les parents de déposer une serviette dans ce casier. Ce casier existe toujours et nous encourageons à le réutiliser. Il est donc possible d'emporter des serviettes pour le 2^{ème} service. Elles seront fournies par les parents, à garder pour la semaine à la cantine et les ramener à la maison le vendredi. La mairie doit passer un mot aux parents pour les informer.

Hygiène et santé:

...

3- VIE SCOLAIRE

Les horaires de l'école sont rappelés : 8h30/11h30, 13h30/16h30. Un accueil est réalisé 10 minutes avant l'ouverture le matin et l'après-midi. Les élèves de maternelle sont accueillis en GS par l'enseignante, Mme JAVANAUD, à la porte de classe et pour les autres classes de PS/MS à la porte donnant sur la cour de récréation maternelle.

Pour les élèves de l'élémentaire (du CP au CM2), l'accueil est prévu par le portail donnant sur la cour élémentaire. Les élèves étant à la garderie sont déposés en maternelle d'abord puis en élémentaire ensuite.

- organisation pédagogique de l'école :

| CLASSE | ENSEIGNANT | Nombres d'élèves | Total : |
|----------------|---|-----------------------------|---------|
| Classe PS / MS | Mme BERTRAND ATSEM : Mme Florence CHEVALLIER (reprise à temps partiel) Mme Oriane | 23 élèves : 13 PS, 10 MS | |
| Classe PS / MS | Mme CHARPENTIER M. ROSSIGNEUL ATSEM : Mme Christine PIERSON | 23 élèves : 11 PS, 12 MS | |

| | | | |
|----------------|--|-------------------------------|------------|
| Classe GS | Mme JAVANAUD ATSEM : Mme Justine DUMAS | 20 élèves | 200 élèves |
| Classe CP | Mme DEROUINEAU | 23 élèves | |
| Classe CE1 | M. SEBIRE Mme BARDET (vendredi et 1 jeudi sur 3) | 24 élèves | |
| Classe CE2/CM1 | Mme GOUARD | 30 élèves :13 CE2, 17 CM1 | |
| Classe CE2/CM1 | Mme CABEAU | 29 élèves : 12 CE2, 17 CM1 | |
| Classe CM2 | M. BIGOT | 28 élèves | |

Question des parents : Quelle est la logique d'élaboration des 2 classes de PS/MS dans la répartition ? Est ce que concernant les MS il y a une logique d'homogénéité dans la répartition des niveaux / affinités ?

Par ailleurs ont-ils l'occasion de se réunir entre MS seulement et auront-ils quelques cours avec les actuels GS au cours de l'année ?

Réponse du directeur : La répartition des élèves dans les 2 classes de PS/MS a été réalisé en juin dernier selon plusieurs critères généraux : équilibre garçon/fille, capacité d'autonomie, réussites dans le travail et des critères particuliers : affinités et fratries.

Il a été dit lors des réunions de rentrée que tous les moyens étaient ensemble en début d'après-midi lors de décroisonnements. Des activités de langage et d'EPS (engins roulants) seront proposés plus tard pour les PS et les MS dès la période novembre/ décembre.

Service civique : une jeune fille s'est présentée pour postuler sur la mission de service civique dans l'école. Nous l'avons reçue en entretien et nous avons retenu sa candidature. Elle a commencé le lundi 2 octobre sa mission dans notre école pour différentes missions : s'occuper de la BCD, accompagner des enseignants, accueillir les élèves qui ont des prises en charges extérieures en cours de journée. Elle s'appelle Océane.

AESH : Nous avons 4 personnels (Yolande Lemaître, Marie Grimaud, Paquita Laurençon et Cindy Jarry-Huet) qui sont présentes pour aider les élèves en situation de handicap dans notre école. Ils sont au nombre de 6 à l'heure actuelle.

Questions des parents: Pour la classe de Mme Charpentier, l'année dernière, l'entrée en classe se faisait de l'autre côté, pourquoi un changement cette année ?

Réponse du directeur : C'est une décision des enseignants afin de faciliter les déplacements dans l'école (toilettes).

- les projets pédagogiques réalisés à cette date ou à venir (connus à ce jour) :

Voici les différents temps forts qui se sont passés depuis le début d'année :

- photo scolaire : les jeudis 14 et 15 septembre

- journée « Nettoyons la nature » le vendredi 22 septembre. (Constat positif puisque peu de déchets contrairement aux années précédentes)

- Élection du Conseil Municipal Enfant : renouvellement des 6 CM2 qui sont partis au collège par 6 CM1. Vote des élèves du CP au CM2 le 13 octobre.

- Dans le cadre de notre projet sur le thème des jeux olympiques, les élèves ont déjà participé à des journées découvertes : le judo mardi 17 octobre (pour toute l'école) et du volley pour les classes du CP au CM2 (jeudi 12/10 et jeudi 23/11).

Le but de ces activités : faire travailler autrement les élèves à travers des activités vécues et les motiver, leur faire découvrir des activités nouvelles, réduire aussi les inégalités entre les élèves des villes et les nôtres venant des campagnes.

- Natation scolaire : cette année 6 classes vont pouvoir bénéficier de séances de piscine (11 à 12 séances). Je remercie vivement la mairie qui nous permet de mettre en place des apprentissages scolaires. Pour cette période, ce sont les classes des CE1 et de CM2 qui y vont. Les élèves de ces classes, toujours dans le cadre du projet des JO 2024, ont pu découvrir 2 autres activités olympiques : le water-polo et la natation artistique avec une belle chorégraphie collective à la clé ! Ma mairie précise que l'activité natation pèse 14 000 € de budget total, soit 7 000 € de plus que l'année dernière

-A venir pour l'école :

* la journée de Noël en partenariat avec l'APE notamment, avec un spectacle de Noël financé par l'APE et le comité des fêtes (attente de la réponse suite à la réunion, aide aux alentours de 700€) le vendredi 22 décembre et la venue du Père Noël, repas de Noël le midi.

* un enduro d'école (en prévision comme l'année dernière au mois de janvier/février)

* un carnaval le vendredi 19 avril 2023, en lien avec l'APE et la mairie (autorisation à demander)

- Pour le cycle 1

* *Inscription aux activités rondes et jeux dansés en EPS. Au mois d'Avril et Mai. (Sur deux journées).*

GS : Sortie orientation, date à définir (lieu La Guierche)

* *en prévision : sortie dans un centre équestre, Centre équestre Étrier Sarthois, déplacement en train puis tramway. Activités de voltige, équitation, visite du club. Les élèves seraient partagés en 2 groupes.*

Devis : 720 € pour le centre équestre

Environ 300 € pour le train

Environ 80 € pour le train

Coût global : 1100-1150 €

- Pour le cycle 2

* *Inscription aux activités lutte (février) et orientation (avril) en EPS + tennis de table en mai/juin*

* *séjour d'une nuitée au gîte de Vandœuvre à Saint Léonard des Bois.*

Séjour basé sur le sport, découverte d'un centre équestre, course d'orientation, création d'un radeau miniature.

Coûts : 611 euros pour le poney.

Hébergement : 2496€ pour la pension complète.

Devis total: 3107€

Projet d'un transport en covoiturage. Retour encourageant des parents sur ce transport.

En moyenne, les parents emmèneraient deux à trois élèves.

Demande de participation aux familles : 20€

Reste à financer : 2167€

Question des parents autour des assurances de voiture ? Des sièges auto ? Etc

- L'école n'a pas la possibilité de contrôler les assurances.

Question : Il y a-t-il des réponses négatives en raison du coût financier ?

-Non.

Tous les enfants partiront à cette sortie.

-Pour le cycle 3 (CM1, CM2)

9 avril avec 87 élèves.

Une journée sur Nantes en train

Matin : Le château de Nantes

Midi : Pique-Nique

Après-midi : Visite du stade de la Beaujoire

Budget prévisionnel : 1800€ pour les 3 classes.

12€ par élève pour la Beaujoire.

Activités EPS : Vélo (20 juin), orientation et Endurance

Question des parents : Pouvez-vous nous indiquer ce qui a été réalisé suite au conseil municipal des enfants élus l'année passée (dans leurs projets annoncés sur leur petites affiches..) car le but est de voir les projets se concrétiser ?

Réponse de la mairie : Cette question n'est pas l'objet du conseil d'école mais elle sera répondue en fin de séance. + Il y a également le bulletin municipal sur lequel c'est détaillé .

Enseignants : Celui-ci est consultable sur E-primo dans le cahier multimédia.

Pour les CM2 :

Dictée intergénérationnelle : Les élèves de CM2 ont partagé une dictée intergénérationnelle avec des seniors lors de la semaine bleue, le mardi 4 octobre. Cette événement a été préparé en collaboration avec Mme Pauline FOULARD de la MdP et de 16 personnes de Générations Mouvements.

Ce fut une expérience très enrichissante pour tout le monde. Le bilan est si positif qu'on envisage 2 autres rencontres dans l'année.

Permis internet : Les CM2 vont passer le permis internet en période 3 (janvier/février) en partenariat avec la gendarmerie de Ballon.

1 intervention 1^{ère} semaine janvier présentation

1 module par semaine par l'enseignant jusqu'aux vacances de février.

Elle reviendra pour l'évaluation en février

M.SEBIRE évoque le projet NEFLE (projet en cours de validation).

Question des parents : A quel moment aura-t-on la réponse ?

Réponse du directeur : L'école espère le plus vite possible.

- Bilan de la Coopérative scolaire :

Le bilan de l'année 2022/2023 est satisfaisant. Nous clôturons l'exercice de l'année passée avec 1000 € sur notre compte . (1012,35€)

Rentrée d'argent :

- 1402,47 € avec l'appel au don de début d'année.
- Photo 3490€ (il nous restera 40 % de cette somme)

Les premières actions menées (appel au don et vente de photographie scolaire) ont bien fonctionné.

Nous allons aussi mettre en place une vente de gâteaux tous les vendredis à la sortie de l'école afin de financer nos projets de l'année.

- Liaison école-collège

Conseil de cycle 3 :

- Lundi 13 novembre 2023 – 17h15 à 18h30 : analyse des évaluations nationales 6^{ème} en mathématiques à partir de l'outil d'analyse communiqué en pièce jointe
- Jeudi 30 novembre 2023 – 17h15 à 18h30 : analyse des évaluations nationales 6^{ème} en français, à partir de l'outil d'analyse communiqué en pièce jointe
- Jeudi 28 mars 2024 – 17h15 à 18h30 : préparation journée CM2-6^{ème} dans le cadre du parcours citoyen et en lien avec les compétences psychosociales (mise en place d'ateliers dans différents domaines : EPS et mathématiques, Arts visuels, EPS et français, numérique...)

Conseil _____ écoles/collège : mardi 13 février 2024, 17h15-18h45
thème abordé : le parcours citoyen de l'élève, du cycle 1 au cycle 4 (chaque représentant de cycle aura en amont recueilli auprès de ses collègues les actions conduites dans ce domaine et le présentera en C.E.C.

Journée(s) de « découverte » du collège par les élèves : semaine du 11 au 15 décembre 2023 (organisation qui sera à construire par la suite)

Journée portes ouvertes : vendredi 19 janvier 2024 (date à confirmer)

Présentation du collège dans les écoles par le principal du collège : du lundi 8 janvier au jeudi 18 janvier 2024.

- Bilan des évaluations nationales

Bilan des évaluations nationales début septembre 2023- CP

Très bons résultats en français comme en mathématiques

Français : (Sensiblement les mêmes que l'année dernière)

- * items réussis (entre 70 et 100%): compréhension (phrases, texte) et reconnaissance de lettres et du son qu'elles produisent, reconnaître les différentes écritures d'une lettre, manipuler des syllabes
- * items plus échoués: manipuler des phonèmes et compréhension orale de mots

4 enfants plus fragiles, mais pour qui les évaluations ne sont pas complètement échoués

Mathématiques: (Sensiblement les mêmes que l'année dernière)

- * items réussis (entre 70 et 100%): lire des nombres entiers, quantifier des collections, reproduire un assemblage géométrique, placer des nombres sur une ligne graduée, comparer des nombres
- * items plus échoués: résoudre des problèmes

résultats plutôt représentatifs du niveau de chaque élève, mais avec des réserves (2 élèves ressortent fragiles en mathématiques, alors que dans le constat de la classe, il s'agit de 6 enfants)

Sensiblement les mêmes que l'année dernière:

Explications : **en français**, manipuler des phonèmes, le vocabulaire pas toujours adapté (binocle/ canari/paillason)

en maths: résoudre des problèmes: pas de manipulation possible (encore indispensable en CP pour beaucoup d'élèves), ne savent pas encore schématiser donc perte de temps pour les dessins

Bilan des évaluations nationales début septembre 2023- CE1

Français : Les difficultés se concentrent dans la lecture de mots ou de texte, ainsi que l'écriture de mots.

Pour autant, la compréhension est relativement bonne pour l'ensemble du groupe.

Mathématiques : Nous retrouvons les difficultés dans les additions et les soustractions, et dans une moindre mesure la résolution de problème.

La numération est plutôt réussie ainsi que l'exercice de géométrie.

Bilan des évaluations nationales début septembre 2023- CM1

Français :

Conclusions :

Items les + échoués en français : dictée de mots, trouver des synonymes, lecture à voix haute, les accords dans les groupes nominaux, les accords sujet/verbe et la compréhension (lecture silencieuse) due à un souci de déchiffrement pour certains.

Items les + réussis en français : compréhension (textes lus par l'E), reconnaissance SV dans une phrase, trouver des mots de la même famille

Mathématiques :

Conclusions :

Items les + échoués en maths : Multiplication posée non maîtrisée (technique avec un nombre à 2 chiffres, tables), calcul mental (temps limité), ligne graduée (repérage, numération), soustraction, résolution de problèmes (trouver la bonne opération, compréhension),

Items les + réussis en maths : additions posées, dictée de nombres entiers < 10 000

Mise en lumière de certains élèves en difficultés ++ en début d'année (2^{ème} semaine).

Niveaux hétérogènes des élèves.

Toutes ces notions sont au programme du cm1, elles vont être revues et approfondies.

Il faut pondérer ces résultats, issus d'évaluations chronométrées et passées en semaine 2.

De même, l'usage des qualifications « à besoins » et « fragiles », parfois difficiles à différencier, paraît pour certains inapproprié au vu des résultats obtenus hors évaluations.

Le facteur « stress », la présentation de certains exercices peuvent engendrer des résultats en-deçà des attendus pour certains.

- RASED :

Nous avons eu la chance d'avoir Mme Marina GRONDIN (maître E), pour nous aider lors de la rentrée des PS/MS et ensuite pour la passation des évaluations nationales (CE1). Pendant la période 1 (septembre/octobre), elle a pris en charge tous les jours des élèves dans notre école dans le cadre d'ateliers dirigés. Ces élèves étaient ensuite repris pour un autre travail spécifique au RASED.

Mme Stéphanie MARTINIER est la psychologue scolaire. Elle intervient pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, relationnelles ou comportementales, pour des bilans ou des prises en charges.

Mme ROYER (maître G) peut aussi intervenir selon nos besoins.

Pour la première période, prises en charge maître E :

CP : 6 élèves

CE1 : 6 élèves

Pour la période 2, 6 élèves de CP seront pris en charge ainsi que 5 CE1.

Comme l'année dernière, on demandera à Mme Grondin de faire passer les tests EGPA pour les élèves qui auraient un profil en 6ème SEGPA.

1 dossier est à l'étude la rentrée 2024.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- APC

Explication de l'organisation des heures pour les APC.

Ce sont des activités pédagogiques complémentaires. Elles servent à remédier à des difficultés passagères d'élèves et les soutenir dans leurs efforts. L'intervention se fait principalement en français, ça peut aussi être pour les mathématiques.

Ces heures sont faites sur le temps du midi. Chaque collègue prend des élèves de sa classe pour les aider entre 11h35 et 12h05 ou 12h50 et 13h20 selon les classes et les services de repas.

On a pris le parti avec la maîtresse de PS/MS qu'elle intervienne pour les autres classes, sachant que les PS et MS n'ont pas besoin de remédiation en début de cursus scolaire.

- Accueil périscolaire :

Fonctionnement et horaires

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h20. Elles sont deux le matin Nelly et Oriane, 3 si nécessaire.

Nelly accompagne à 8h20 les élèves de maternelles dans leur classe. Oriane accompagne les primaires sur la cour.

Le soir elles prennent en charge les enfants dès 16h30 jusqu'à 18h30.

Nous sommes 3 le soir (Nelly, Oriane ainsi que Florence – à partir de la semaine prochaine-jusqu'à 17h30).

Sur ces temps, les enfants apprécient les jeux de construction, type legos, les jeux de société (jeux de cartes, échecs, jeux de plateaux, d'énigmes...). Pour les plus petits, le coin imitation, avec les voitures, la dînette, l'établi pour bricoler. Certains apprécient les activités manuelles qui sont proposées plutôt le soir avec la possibilité de jouer dehors le soir selon la météo.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial des familles.

- 1,35 € / heure pour un quotient familial allant de 0 à 700 inclus
- 1,66 € /heure pour un quotient familial allant de 701 à 1300 inclus
- 2,02 € /heure pour un quotient familial allant de 1301 et plus ou non renseigné

Les goûters sont fournis par les parents

Effectifs :

Les effectifs sont conséquents aussi bien le matin (entre 27 et 45 enfants) que l'après-midi (entre 45 et 58 enfants très régulièrement)

Question des parents : J'aimerais que le sujet des horaires de la garderie soient réévalués, notamment concernant l'horaire du soir, 18h30 c'est beaucoup trop tôt quand les deux parents ont des horaires de travail dense.

Si seulement 19h était validé, cela serait plus gérable. Si cette option est trop compliquée à mettre en place de la part de la mairie, pourquoi ne pas faire un roulement de garde avec les parents dans la même situation et avec le même besoin, de 18h30 à 19h pour garder les enfants, avec un planning établi à l'avance.

Réponse de la mairie : Un roulement peut avoir lieu mais hors de l'école. Charge aux parents d'effectuer le roulement entre eux dans un lieu de leur choix.

En ce qui concerne l'horaire, la fermeture est maintenue à 18h30 (en moyenne restent 5 enfants après 18h).

La mairie s'est renseignée sur les horaires de fermeture des communes voisines, hormis Neuville 19h, les autres écoles ont une garderie jusqu'à 18h30.

A partir du 1^{er} janvier 2024 des pénalités seront appliquées en cas de retard

5- ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

- Investissement / besoins pédagogiques

La mairie va acheter des tapis spécifiques pour les activités de motricité et la lutte. L'achat a une valeur de 3000€ environ. Nous remercions une fois encore la mairie qui nous suit régulièrement dans nos projets.

Question des parents : Où en est le projet de l'imprimante couleur pour les enseignants ?

Réponse de la mairie : Il n'y aura pas d'imprimante couleur au sein de l'école. Pour rappel, il y a une imprimante couleur à la mairie qui nous permet d'économiser le prix d'une location d'imprimante. La mairie ne peut pas se permettre d'investir dans cette imprimante car d'autres coûts ont augmenté depuis le début de l'année (pose de films protecteurs 14 000 € - achat de tapis de lutte 2 800 € - Investissement four cantine 15 000 €)

- Travaux à l'école :

Comme d'habitude, nous allons débiter cette partie pour remercier l'équipe technique de Montbizot qui nous a bien soutenue pour la préparation de la rentrée, le jardin pédagogique et pour tous les travaux qu'on leur demande régulièrement dans l'école. Ils sont toujours aussi réactifs et efficaces.

L'entretien de l'école est toujours aussi impeccable, l'équipe technique municipale est toujours à notre disposition quand nous avons des besoins.

Remerciements pour le service technique de la ville.

Projet des ombrières : pas avant fin 2025

Question des parents : Serait-il possible de prévoir un abri côté primaire devant le portillon en attendant l'ouverture de l'école en cas d'intempéries (en bois par exemple) ?

Réponse de la mairie : Pour l'instant cela n'est pas envisagé.

Question des parents : Concernant la cour de l'école, est-il prévu de végétaliser la cour d'école, notamment côté maternelle ? Ce principe se fait de plus en plus pour avoir des îlots de fraîcheur lors de grosses chaleurs.

Réponse de la mairie : Une étude sera réalisée sur ce projet une fois le préau photovoltaïque terminé.

Sécurité/ santé

PPMS :

C'est un exercice obligatoire qu'on nous demande tous les ans. Il était d'autant plus demandé cette année parce que nous sommes en vigilance maximum au niveau du plan Vigipirate. Cet exercice a été décalé. Il était prévu avant les vacances (mais suspendu suite aux directives ministérielles)

Nous allons réaliser un exercice « Alerte-intrusion » le vendredi 10 novembre.

L'objectif est de fuir le mieux possible face à un intrus menaçant venant de l'extérieur et essayant d'entrer ou ayant déjà pénétré dans l'enceinte de l'école.

Suggestion pour la mairie : un dispositif lumineux dans chaque classe en cas de menace semblerait plus adéquat.

Exercice incendie : Il a eu lieu le jeudi 28 septembre. L'alarme a été déclenchée. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et chaque groupe s'est dirigé sereinement vers les points de rassemblement. Tout s'est bien passé, notamment aussi avec les primo-entrants (PS).

6- QUESTIONS DIVERSES

Intervention de l'APE : présentation du bureau de l'APE et du fonctionnement de cet année.

Présidente : Mme DAVID

Présidente adjointe : Mme FROGER

Trésorière : Mme TRAVERS

Vice trésorière : Mme LE MEUR

Secrétaire : Mme CHEVALLIER

Vice secrétaire : Mme JUSTICE

Nous avons toujours besoin de bénévoles surtout sur les 2 plus grosses manifestations de l'année à savoir le marché de Noël le 3/12/23 et la fête de l'école fin juin. Vous êtes évidemment bienvenus toute l'année, nous vous attendons nombreux.

→ Possibilité d'avoir les informations sur le groupe facebook mais aussi sur WhatsApp à l'aide d'un QR code.

Prochaine réunion APE : 14 Novembre 2023

Pour information, voici les prochaines dates de conseil d'école :

- mardi 1 février 2024, 18h30-20h30,
- mardi 18 juin 2024, 20h00-22h00.

Fin de la séance : 20h56

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Les secrétaires : | Le président de séance : |
| Enseignant : M. ROSSIGNEUL | M. Julien SEBIRE |
| Parent élu : Mme BOINET | |